

LAÏCITE

« Messieurs, quand on touche à une matière aussi délicate, où tant de sentiments complexes et respectables se trouvent en jeu, il faut le faire d'une main prudente et légère. »

Intervention d'A. BRIAND, le 20 avril 1905, lors du débat parlementaire sur la séparation des Églises et de l'État

LAÏCITE

En quelques mots (écrit personnel) :

- comment faites-vous vivre la laïcité dans votre établissement ?
- quelles sont vos attentes face à cette formation ?

LAÏCITE

Formation explicite :

Objectif des 2 heures :

vous aider à faire vivre
la laïcité
dans votre école.

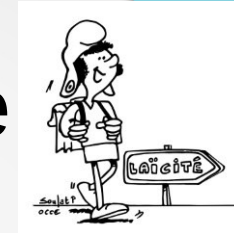
LAÏCITE

Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République :

<http://www.education.gouv.fr/cid85665/presentation-grande-mobilisation-pour-ecole-pour-les-valeurs-republique.html>

LAÏCITE

I. Journée de la laïcité du 9 décembre



II. Pédagogie de la laïcité



III. Les projets



IV. Le parcours citoyen



V. Synthèse des assises



I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).



La journée du 9 décembre fournit l'occasion d'une pédagogie de la laïcité, principe fondateur de notre École et de notre République, ainsi que des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui sont étroitement liées et que l'école a pour mission de transmettre et faire partager aux élèves.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94749

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).

Que faire ?



La communauté éducative dans son ensemble est ainsi invitée, durant cette journée, à donner un écho particulier à cette mission, en organisant la tenue de **débats** ou en prenant **toutes les initiatives pédagogiques** susceptibles de mobiliser la réflexion et l'action collective en vue de la mise en valeur du sens et du bénéfice du principe de laïcité, dans la République et dans son École, pour la liberté de chacun et la cohésion de tous.

Outre les initiatives menées avec les élèves, **l'implication et la participation des parents** seront recherchées.

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).

Que faire ?



La charte de la laïcité à l'École reste le support privilégié d'une pédagogie de la laïcité et de l'appropriation de son sens par l'ensemble des membres de la communauté éducative : personnels, élèves, parents.

Ses différents articles seront mis à contribution pour rappeler que la laïcité est un outil de garantie du vivre ensemble, de conciliation des libertés d'expression et de concorde sociale.

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).

Et avec quelles ressources ?

<http://eduscol.education.fr/pid23591/lai-cite-principe-et-pedagogie.html>



- ressources autour la charte : la charte commentée, des textes références et des pistes bibliographiques, les mots clefs de la charte et les programmes, la déclaration des droits de l'Homme.

- les référents laïcité : Mme Cécile Tremolières, Proviseur vie scolaire ; M. Mathieu Clouet, IA-IPR Histoire-Géographie.

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).



Et avec quelles ressources ?

<http://eduscol.education.fr/pid23591/lai cite-principe-et-pedagogie.html>

- enseignement laïque des faits religieux.
- laïcité, enseignement et vérité.

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).



Et avec quelles ressources ?

<https://www.reseau-canope.fr/laicite/educher-a-la-laicite/educher-a-la-laicite.html>

- Éduquer à la laïcité
- Charte de la laïcité à l'école

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).

Et avec quelles ressources ?



<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-civique.html>

Des ressources d'accompagnement pour le programme d'enseignement moral et civique :

- principes et objectifs
- méthodes et démarches
- l'EMC dans la classe, dans l'école et dans l'établissement.

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).

Et avec quelles ressources ?



Le « livret laïcité » : outil d'aide aux directeurs d'école dans le cadre de l'EMC, ce livret exprime à la fois la volonté d'aider les personnels de direction dans l'accomplissement de leur mission mais aussi le souhait de faire vivre, tout au long de l'année, une pédagogie de la laïcité auprès des équipes, des parents et des élèves.

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).



Et avec quelles ressources ?

Le parcours magistère national
« Laïcité ».

I. Journée de la laïcité (9 décembre 2015).



Et avec quelles ressources ?
La réserve citoyenne.

LAÏCITE : la réserve citoyenne.

Qu'est-ce que la Réserve citoyenne ?

Inscrite au cœur de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale vise à permettre à l'École de trouver parmi les forces vives de la société civile des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République.

Complémentaire des actions conduites par les associations partenaires de l'École, la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale constitue une forme d'engagement individuel bénévole : elle répond aux demandes nombreuses de citoyens désireux d'apporter leur concours à la transmission des valeurs de la République.

LAÏCITE : la réserve citoyenne.

Qu'est-ce que la Réserve citoyenne ?

Elle permet aux équipes éducatives de faire appel plus facilement à des intervenants extérieurs pour illustrer leur enseignement ou leurs activités éducatives, notamment :

- l'éducation à la citoyenneté et à la laïcité
- l'éducation à l'égalité entre filles et garçons
- la lutte contre toutes les formes de discrimination, contre le racisme et l'antisémitisme.
- le rapprochement de l'école et du monde professionnel
- l'éducation aux médias et à l'information

http://www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne/cid94074/la-reserve-citoyenne.html#La_Reserve_citoyenne_les_reportages_videos

LAÏCITE : la réserve citoyenne.



http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19548608&cfilm=224589.html

LAÏCITE : la réserve citoyenne.

Qui sont les réservistes ?

- bénévoles d'associations
- jeunes
- étudiants
- retraités
- salariés d'entreprises
- personnels de la fonction publique
- profession libérale
- DDEN

LAÏCITE : la réserve citoyenne.

Comment fait-on appel aux réservistes ?

Les enseignants formulent leur demande d'intervention d'une personne inscrite sur la réserve citoyenne en exposant leur projet pédagogique auprès du directeur d'école ou du chef d'établissement.

Les directeurs d'école, les inspecteurs en charge d'une circonscription et les chefs d'établissement ont accès en consultation à la liste académique constituant la réserve citoyenne. Ils font connaître la réserve citoyenne et transmettent à l'enseignant les informations nécessaires pour que celui-ci puisse solliciter une personne inscrite sur la liste.

L'enseignant contacte directement le réserviste.

LAÏCITE : la réserve citoyenne.

Vigilance :

Le réserviste est sous l'entière responsabilité pédagogique et la surveillance permanente de l'enseignant ou du personnel éducatif. Il se conforme aux règles de sécurité, au règlement intérieur de l'établissement et aux directives pédagogiques définies par ces derniers.

Attention : Le directeur d'école ou chef d'établissement signale tout dysfonctionnement et fait remonter tout commentaire qu'il juge utile sur la qualité de l'intervention au référent académique.

LAÏCITE : la réserve citoyenne.

Charte du réserviste citoyen de l'éducation nationale.

Le réserviste :

- veille à la nature de ses propos
- renonce à toute forme de prosélytisme et à tout comportement de nature à perturber le bon fonctionnement du service
- respecte le principe de neutralité politique et religieuse
- s'abstient de toute pratique commerciale ou publicitaire.

II. Pédagogie de la laïcité



Pourquoi commencer par la laïcité et non pas par une autre valeur de la République?

Parce que la laïcité est le socle des autres valeurs et permet leurs enseignements.

II. Pédagogie de la laïcité



Nous avons besoin d'une définition solide de la laïcité. Seule une laïcité bien comprise peut être une laïcité bien transmise.

La laïcisation de l'école a précédé celle de l'État et de la République.

Ne pas confondre le processus historique ayant permis et traduit l'émergence du principe de laïcité et la laïcité elle-même.

</home/dsden62/Documents/CPC/CPC Liévin/Formations pédagogiques/2015-2016/Laïcité/astrapi-c-est-quoi-la-laicite.pdf#Diapo 1>

II. Pédagogie de la laïcité



La laïcité n'a pas à être adjectivée.

La laïcité tout court.

II. Pédagogie de la laïcité



Quelques repères pour l'école élémentaire :

Travaux autour de la charte :

- productions d'écrits autour de la charte par les élèves, fabrication d'affiches et exposition dans l'école
- réalisation d'une vidéo dans laquelle chaque élève sera amené à expliquer un article de la charte
- écriture de saynètes mettant en situation les articles de la charte

II. Pédagogie de la laïcité



Quelques repères pour l'école élémentaire :

Travaux autour de la charte :

- écriture de poèmes, affichage des productions et vernissage avec les parents
- organisation de débats rassemblant les élèves et leurs parents autour de thèmes relatifs à la laïcité
- exposés d'élèves devant les parents sur des personnages historiques ayant marqué l'histoire de la laïcité

II. Pédagogie de la laïcité



« Pour une pédagogie de la laïcité à l'école » d'Abdenour Bidar, chargé de mission laïcité au niveau national.

http://www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2015-10/pedagogie_de_la_laicite.pdf

« Penser la laïcité » Catherine Kintzler.
éditions : Minerve.

[/home/dsden62/Documents/CPC/CPC Liévin/Formations pédagogiques/2015-2016/Laïcité/ouvrage laïcité .jpeg#Diapo 1](#)

III. Les projets



Les projets d'écoles détailleront les modalités de la participation active des élèves aux journées ou semaines spécifiques (semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme), commémorations patriotiques, participation collective à des concours et des olympiades.

III. Les projets



L'organisation d'un temps annuel de rencontre et d'échange avec l'ensemble de la communauté éducative (cérémonie de remise de diplômes, valorisation des réussites des élèves, spectacle de fin d'année...) doit être systématisée.

IV. Parcours citoyen



Le « parcours citoyen » a pour double objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres.

En cela, il contribue pleinement au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, intitulé « la formation de la personne et du citoyen ».

IV. Parcours citoyen



Le parcours sera construit autour :

- du nouvel enseignement moral et civique :

<http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-objectifs.html#lien1>

- de l'enseignement aux élèves d'un jugement, de l'argumentation et du débat dans les classes

IV. Parcours citoyen



Le parcours sera construit autour :

- d'une éducation aux médias et à l'information prenant pleinement en compte les enjeux du numérique et de ses usages

IV. Parcours citoyen



Le parcours sera construit autour :

- de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- de la participation et des initiatives des élèves : conseil d'enfants, conseils municipaux d'enfants via le PEDT, relance de la semaine contre le racisme et l'antisémitisme (fin mars), valorisation de l'engagement associatif des élèves.

V. Synthèse des assises : mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la république.



Le règlement intérieur et la Charte de la laïcité peuvent être perçus par certains parents comme des textes qui interdisent plutôt qu'ils ne protègent.

Le dialogue conduit avec les parents, notamment ceux les plus éloignés de l'école, doit permettre de présenter les règles du « vivre ensemble » à l'école et de s'assurer qu'elles sont comprises et acceptées.

V. Synthèse des assises : mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la république.



Il apparaît comme idée force d'associer voire d'annexer la charte de la laïcité au règlement intérieur de façon à constituer et diffuser un cadre commun de référence du « vivre ensemble ».

Un affichage de la charte et du règlement intérieur à l'extérieur des établissements apparaît également comme une initiative à promouvoir.

V. Synthèse des assises : mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la république.



L'utilisation de ces deux textes comme supports pédagogiques destinés à faire vivre les valeurs de la République doit être développée. Objet de travaux disciplinaires ou interdisciplinaires donnant lieu à des productions d'élèves remises aux parents.

La journée de la laïcité (9 décembre 2015) constitue par exemple une opportunité pour élaborer des projets avec les enfants mais également avec les familles.